



AUDACIA

Direct PME 2016

MANDAT DE GESTION

Optimisez
Maîtrisez
Sécurisez
Maîtrisez
Sécurisez
Optimisez
Maîtrisez
Sécurisez
Optimisez

Audacia

2007 « Nous créons Audacia pour apporter des solutions de financement innovantes aux entreprises profitables et en croissance. »

Charles Beigbeder - Président

2008 Audacia invente la holding ISF faisant « offre au public », saisissant l'opportunité offerte par la loi TEPA.

2009 Audacia invente l'investissement en direct dans les PME par un nombre illimité d'investisseurs, pour les rapprocher de l'entreprise.

3 ans au service des entrepreneurs et des investisseurs c'est :

- 4 500 investisseurs qui nous font confiance
- 85 M€ collectés...et déjà investis
- 48 PME financées, qui emploient ensemble plus de 6 000 salariés.

2010 Audacia innove avec le Mandat de Gestion Direct PME 2016

En synthèse

- > **Optimisez l'avantage fiscal**
- > **Sécurisez l'investissement**
- > **Maîtrisez la liquidité et les frais**

Optimisez l'avantage fiscal

● **À la souscription : 75% de réduction d'ISF plafonné à 50 000€**

La loi TEPA permet une réduction d'ISF de 75% du montant investi en direct au capital de une ou plusieurs PME.

Pour réduire l'ISF de l'année 2010, l'investissement doit être réalisé avant le 15 juin 2010.

100% des capitaux de l'investisseur (hors frais d'entrée) seront investis par Audacia avant le 15 juin 2010.

● **Durant la vie de l'investissement : exonération totale d'ISF**

Pendant la durée de détention, la totalité du montant investi (hors frais d'entrée) sort de l'assiette taxable à l'ISF.

EXEMPLE

Pour réduire votre ISF de	Confiez à Audacia*
3 750 €	5 000 €
7 500 €	10 000 €
15 000 €	20 000 €
30 000 €	40 000 €
50 000 €	66 667 €

*Montant hors frais d'entrée.

• **Les fonds seront bloqués jusqu'au 31 décembre 2015** et Audacia ne peut garantir la liquidité totale dès le début de 2016.

• **Risques inhérents à tout investissement en capital** : le mandat de gestion expose l'investisseur à un risque de perte en capital. Aucune garantie en capital n'est proposée.

• **Risques d'illiquidité** : l'investissement en sociétés non-cotées est par nature peu ou pas liquide. Il n'y a pas d'obligation pour les PME d'exercer l'option de rachat. La cession des titres peut s'avérer délicate.

• **Risques de rentabilité négative** : l'option de rachat consentie aux PME limite l'accès de l'investisseur à la valeur créée dans les sociétés pendant l'investissement. Le potentiel de plus-value est donc plafonné.

Il appartient à l'investisseur de vérifier auprès de son conseil l'intérêt du montage proposé en fonction de son profil ISF. L'investissement proposé ne comporte pas d'intérêt pour les investisseurs bénéficiant du bouclier fiscal ou du plafonnement d'ISF.

Sécurisez l'investissement

● **Un portefeuille diversifié** : chaque investisseur verra son capital réparti dans un nombre important de PME (> à 20). Audacia représentera statutairement l'investisseur dans toutes les PME du portefeuille.

● **Des PME matures et solides** : les PME sélectionnées par Audacia sont rentables depuis plusieurs années et offrent une forte visibilité sur leur activité future.

● **Un mode de financement attractif** : la politique originale d'investissement d'Audacia lui permet d'attirer un grand nombre de PME et donc d'investir avant le 15 juin 2010 tout en restant très rigoureuse dans la sélection des sociétés (visite sur place, audit externe, due diligence juridique...).

Maîtrisez la liquidité et les frais

- **L'investissement est réalisé par Audacia via des actions de préférence** que l'investisseur doit conserver durant 5 années pleines, plus celle de l'investissement

- Les PME financées ont le droit à compter du 1er janvier 2016 et jusqu'au 31 janvier 2016 de racheter les actions pour un prix égal à 110% du prix d'entrée.
- Le dividende attaché aux actions de préférence est nul jusqu'au 1er janvier 2016 pour ensuite atteindre le taux Euribor +15%.

▶ **L'augmentation significative des dividendes incite très fortement les PME à exercer leur option de rachat.**

● **Les frais sont réduits au maximum**

Le capital-investissement est une activité dont les spécificités justifient des frais élevés.

La volonté d'Audacia est de **proposer un schéma équitable et vertueux** :

- Les PME participent à l'économie du montage en payant également des frais à Audacia. Ainsi, le client paie 5% de frais d'entrée mais ne supporte ensuite aucun frais de gestion.

▶ **Aucun frais de gestion**

- Audacia prend en charge tous les frais annexes (juridiques, d'investissement, administratifs,...).

▶ **Pas de frais « annexes »**

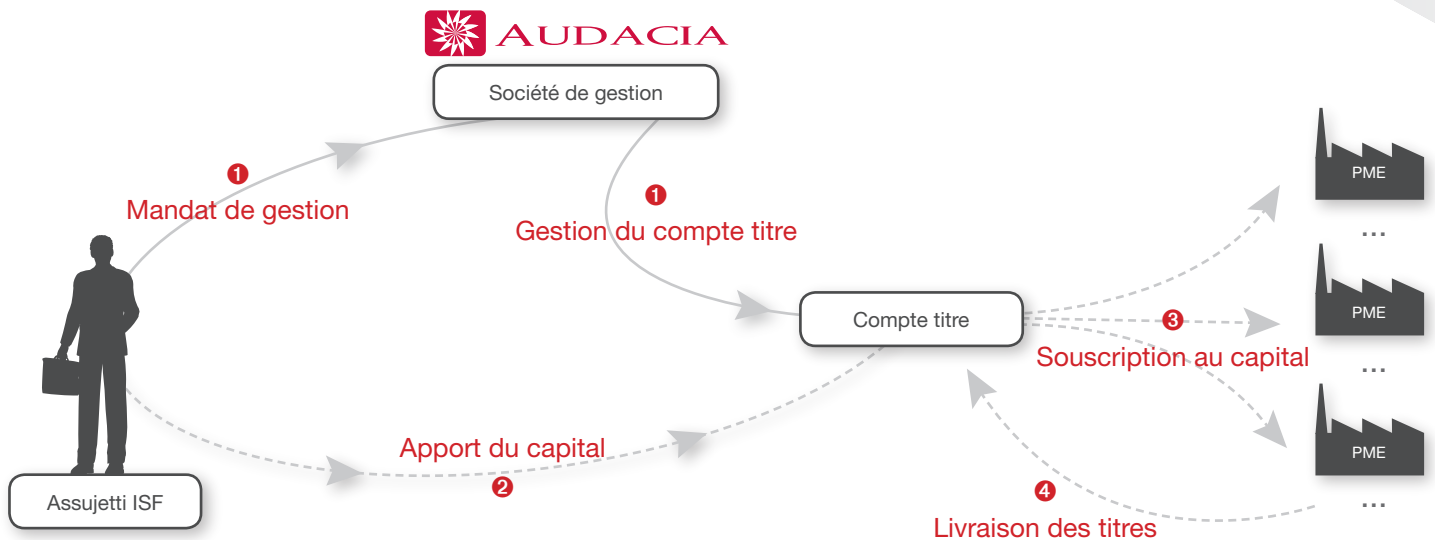
	Taux (maximum TTC)	Assiette
Frais à la charge de l'investisseur		
Frais d'entrée	5% non acquis à Audacia	Montant de la souscription
Frais de sortie	0%	
Frais de gestion annuels (tenue de compte, tenue de registre, ...)	0%	
Frais liés aux investissements	0%	
Frais annexes et divers	0%	

Définitions

Mandat de Gestion : Outil traditionnel et historique de la gestion individuelle de portefeuille pour compte de tiers, encadré par le Règlement Général de l'AMF. (articles 314-60 et 314-61 du Règlement général de l'AMF)

Loi TEPA : Inciter les investisseurs à participer au financement des PME françaises et les rapprocher des entrepreneurs.

Concrètement



- Le client mandate Audacia **1** pour gérer les capitaux déposés sur un compte-titre ouvert à cet effet **2**.
- Audacia investit ces capitaux dans un portefeuille diversifié de PME préalablement sélectionnées **3**.
- Les titres sont livrés vers le compte titre **4**. Audacia, en tant que représentant statutaire assure le suivi des investissements et organise, si elle est possible, la sortie en 2016.

+ + Le Plus

Adaptez l'orientation de gestion à vos convictions personnelles. Audacia vous permet de surpondérer une thématique parmi les 3 grands secteurs du portefeuille : Industrie, Services (à la personne, aux entreprises), Santé et Environnement.

Caractéristiques générales

Audacia Direct PME 2016

Cadre réglementaire	Mandat de Gestion
Nature de l'investissement	En direct au capital de PME
Profil du portefeuille (au choix de l'investisseur)	Santé et Environnement / Industrie / Services
Pondération du portefeuille	40% dans les PME du secteur choisi / 60% dans les autres
Taux de réduction de l'ISF	75% du montant investi (hors frais d'entrée)
Société de Gestion	Audacia
Représentant statutaire	Audacia
Frais d'entrée	5%
Durée minimale de détention des titres	5 ans et demi
Investissement minimum	5 000 €
Valorisation	Annuelle

Calendrier

2010	De janvier à mai	Sélection des PME à financer
	De mars au 27 mai	Commercialisation du mandat
	Du 28 mai au 14 juin	Investissement dans les PME
		Envoi des certificats fiscaux
2016	Du 1er au 31 janvier	Période d'exercice des options de rachat
	À partir de février	Restitution des liquidités disponibles
	Jusqu'en 2017	Cession des participations n'ayant pas exercé l'option et restitution des liquidités disponibles

Audacia adressera à chacun des souscripteurs courant juin 2010 un avis d'opéré, puis tous les semestres jusqu'en 2017, un SUIVI de PORTEFEUILLE comprenant un état du portefeuille complet et détaillé ainsi qu'un point sur l'évolution de l'activité de chacune des PME financées.

L'investissement proposé ne relevant pas du domaine juridique du rescrit fiscal, l'obtention de l'avantage fiscal est soumise à la bonne conformité du schéma proposé par Audacia et des entreprises constituant le portefeuille aux termes de la loi. L'investisseur ne bénéficie donc d'aucune garantie formelle que l'avantage fiscal ne sera pas remis en cause. Les contraintes attachées à l'obtention de l'avantage fiscal et les facteurs de risques liés au mandat de gestion sont présentés de manière détaillée dans la note d'information annexée au mandat.



AUDACIA

Société par action simplifiée au capital de 500 750 €
Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - N° GP-09000025
6 rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 56 43 48 00 - Fax : 01 56 43 48 08
contact@audacia.fr - www.audacia.fr